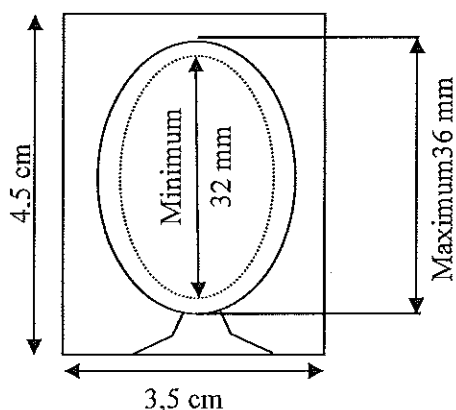


## Liste des pièces à fournir pour l'obtention d'un PASSEPORT (Majeur)

Bénéficiaire : personne de nationalité FRANÇAISE



☞ Présence obligatoire du demandeur au dépôt et au retrait  
☞ Toutes les pièces demandées sont à apporter en **ORIGINAL**

- 1 photo : récente (moins de 6 mois), 35 mm x 45 mm, de face, tête nue, **sans sourire**, sur fond de couleur claire et uni (voir modèle ci-dessus)
- Justificatif de domicile - 1an.
- Attestation d'hébergement + copie de la carte d'identité de l'hébergeur pour **les majeurs ne disposant pas de justificatif de domicile à leur nom**
- Jugement de divorce ou autorisation écrite de l'ex-conjoint + sa pièce d'identité pour le port du nom d'usage
- En cas de veuvage : livret de famille ou acte de décès de l'époux
- Timbre fiscal : **86 euros**

### Première demande

- Carte nationale d'identité en cours de validité ou périmée depuis – 2 ans.
- Ou**
- Acte de naissance – 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale)
- Certificat de Nationalité Française si le justificatif d'état civil ne suffit pas à prouver votre nationalité

### En cas de renouvellement

- Ancien passeport

### **SI passeport périmé depuis + 5 ans :**

- Carte nationale d'identité en cours de validité ou périmée depuis – 2 ans

**Ou**

- Acte de naissance (extrait avec filiation ou copie intégrale)

### Perte ou vol

- Déclaration de perte ou de vol
- Carte nationale d'identité en cours de validité ou périmée depuis – 2 ans.
- Acte de naissance – 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale)
- Pièce avec photo (permis de conduire, carte vitale,...) ou attestation de 2 témoins avec votre photo.

**N.B :** Sont acceptés comme justificatifs de domicile : factures d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone, taxe d'habitation, certificat d'imposition ou de non imposition, taxe foncière ou quittance de loyer à votre nom.